



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 19457

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les recommandations du rapport d'évaluation de la Cour des comptes « Les dispositifs de soutien à la création d'entreprises ». La Cour des comptes recommande à l'État et aux régions d'améliorer le financement du capital-risque, notamment de l'amorçage, en concentrant les crédits publics sur les mécanismes dont l'effet de levier sur les financements privés est plus fort. À cette fin, elle suggère de mieux identifier et mesurer le besoin en capital amorçage, tant au niveau national que régional, renforcer l'action de soutien au développement des business angels et disposer de dispositifs fiscaux stables et efficaces d'orientation des investissements privés vers le capital-risque. Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend étudier cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19457

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2049

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)